

GAZIFÈRE INC.
CONCILIATION DE CHAQUE COMPOSANTE DE LA BASE DE TARIFICATION AVEC LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2018

No de			
ligne			
1	<u>VALEUR NETTE RÉGLEMENTÉE (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 9, colonne 13)</u>		
2			
3	Conciliation de la valeur comptable nette (VCN) à la base de tarification avec les états financiers vérifiés :		
4			<u>(000\$)</u>
5			
6	VCN des immobilisations corporelles selon la note 4, page 10, des états financiers		126,290
7			
8	Moins: VCN des activités non réglementées selon la note 4 des états financiers :		
9	Appareils loués		(27,226)
10	Autres		<u>(232)</u>
11			
12	VCN des immobilisations réglementées aux états financiers		98,832
13			
14	Projets de 450k et plus exclus de la base de tarification selon la GI-55, document 1.8, ligne 346, colonne 13.		(1,707)
15			
16	Plus : VCN des actifs incorporels attribuable aux activités réglementées selon la note 6, page 11, des états financiers		<u>1,241</u>
17			
18	Valeur nette réglementée présentée à la base de tarification		<u><u>98,366</u></u>
19			
20			
21			
22			
23	<u>PROGRAMMES COMMERCIAUX (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 13, colonne 13)</u>		
24			
25	L'actif de frais de programmes commerciaux (aides financières à amortir) est présenté à la note 5, page 11, des états financiers		
26	sous la rubrique "Charges reportées à recevoir" (4 533\$). Au 31 décembre 2018, son solde est de 177 272\$.		
27			
28			<u>177.3</u>
29			
30			
31	<u>AJUSTEMENT DU COÛT DU GAZ (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 16, colonne 13)</u>		
32			<u>(000\$)</u>
33	Ce montant fait partie des "Comptes créditeurs et charges à payer" (12 084\$) présenté au bilan.		
34	Le détail du compte d'ajustement du coût du gaz se retrouve à la pièce GI-61, document 1.		<u>(1,254)</u>
35			
36			
37	<u>AUTO ASSURANCE (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 17, colonne 13)</u>		
38			
39	Provision pour auto assurance telle que présentée au bilan		(250)
40	Moins: Auto assurance reportée selon la note 5, page 11, des états financiers		<u>68</u>
41			
42			<u><u>(182)</u></u>

GAZIFÈRE INC.
 CONCILIATION DE CHAQUE COMPOSANTE DE LA BASE DE TARIFICATION AVEC LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
 FERMETURE DES LIVRES
 ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2018

No de ligne		
1	FONDS DE ROULEMENT À LA BASE DE TARIFICATION	
2		
3	<u>COÛT DU GAZ (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 26, colonne 12)</u>	(000\$)
4		
5	Coût du gaz présenté à l'état des résultats des états financiers	31,045
6		
7	Moins : Compte cumulatif du gaz présenté à la note 5 de la pièce GI-55, document 1	
8	page 2 de 3, ne faisant pas partie du calcul du fonds de roulement	<u>2</u>
9		
10		<u>31,047</u>
11		
12		
13		
14	<u>EXPLOITATION (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 27, colonne 12)</u>	
15		
16	Charges d'exploitation et entretien présentées à l'état des résultats des états financiers	13,140
17		
18	Moins : Amortissement des réclamations totales pour l'année 2015 tel que	
19	présenté à la note 4 de la pièce GI-56, document 1, page 2 de 2	(23)
20		
21	Moins : Montant des mauvaises créances faisant partie des charges d'exploitation et entretien, tel que	
22	présenté à la note 5 de la pièce GI-56, document 1, page 2 de 2	<u>10</u>
23		
24		<u>13,127</u>
25		
26		
27	<u>TAXES MUNICIPALES ET AUTRES (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 28, colonne 12)</u>	
28		
29	Taxes municipales et autres impôts tels que présentés à l'état des résultats des états financiers	<u>657</u>
30		
31		
32	<u>IMPÔTS (GI-56, document 1, page 1 de 2, ligne 29, colonne 12)</u>	
33		
34	Charges d'impôts sur les bénéfices présentées à l'état des résultats des états financiers	2,869
35		
36	Moins : Impôts attribuables aux activités non réglementées	<u>(1,044)</u>
37		
38	Impôts attribuables aux activités réglementées pour l'année témoin 2018 tels que	
39	présentés à la pièce GI-59, document 1, page 2 de 2, ligne 36	<u>1,825</u>